

Pistes à observer

ATTENTION : CETTE FICHE PRÉSENTE DES PISTES D'OBSERVATIONS POUR RECONNAÎTRE DES DIFFICULTÉS EN LECTURE, MAIS CES PISTES NE CONSTITUENT PAS DES PREUVES. Il s'agit plutôt d'indices auxquels être sensible pour adapter ses interventions ou encore entreprendre des démarches pour identifier les réels besoins de la personne.

Au Québec, près d'une personne sur cinq âgée de 16 à 65 ans a de grandes difficultés à traiter de l'information écrite (Desrosiers, Nanhou et Ducharme, 2015).

Ces personnes développent généralement d'ingénieuses stratégies de dépannage et d'évitement pour contourner l'écrit.

Deux types de difficultés en lecture

Difficulté à déchiffrer

La lecture est lente et ponctuée d'hésitations parce que la personne n'associe pas spontanément les lettres aux sons qu'elles produisent à l'oral.

Difficulté à comprendre

La lecture est fluide et les mots nouveaux sont lus correctement, mais la personne ne s'arrête pas pour trouver leur sens. Généralement, ces personnes ne sont pas en mesure de reformuler en leurs mots ce qu'elles viennent de lire.

J'ai oublié mes lunettes...

C'est pas moi qui s'occupe de ces affaires-là chez nous...

Comportements d'évitement

Tendance à nommer diverses excuses pour ne pas remplir un formulaire, lire une affiche, prendre un dépliant ou autre document d'information, etc.

J'ai mal à la tête...

Pas besoin de l'écrire, je vais m'en rappeler !

Va falloir que tu m'expliques, je comprends rien !

Astuces de dépannage

Se fier principalement à sa mémoire, prendre des notes uniquement à l'aide de dessins, demander des explications orales plutôt que de lire un document, etc.

Pistes à observer

Une personne qui a des difficultés à traiter l'information écrite peut montrer des signes d'anxiété, voire donner l'impression de ne pas vouloir collaborer.

Apparence de faible motivation

Ne tient pas compte des recommandations écrites sur un document de suivi, range la documentation reçue sans y jeter un coup d'oeil, démontre beaucoup de réticence à s'inscrire à un service pour lequel un formulaire est nécessaire, ne prend jamais en note ses rendez-vous, etc.



Je l'avais pourtant bien écrit...



On dirait qu'il ne veut pas s'aider...

Signes d'anxiété

Regard fuyant, mouvements compulsifs des doigts, déformation du document machinalement par pliage, enroulage, etc.

DESROSIERS, Hélène, NANHOU, Virginie et DUCHARME, Amélie (2015). « Portrait global des compétences clés en traitement de l'information », dans DESROSIERS, Hélène (dir.), Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXI^e siècle. Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 2, p. 69-78.

Tester le rapport à l'écrit

En proposant des alternatives aux documents écrits, on peut évaluer s'il s'agit effectivement de la source d'anxiété ou de démotivation.

Par exemple, on peut proposer de laisser un message sur la boîte vocale de la personne au lieu de laisser une note écrite pour qu'elle se souvienne d'un rendez-vous ou encore suggérer une vidéo ou un documentaire plutôt qu'un feuillet informatif.

Si la motivation semble augmenter lorsque les documents écrits sont remplacés, on peut penser que la personne a des difficultés en lecture et écriture.

RÉFÉRENCES

COALITION ONTARIENNE DE FORMATION DES ADULTES (2008). « Fiche 7 : Comment reconnaître une personne qui a de la difficulté à lire et à écrire ? ». Fiches d'information publiées en ligne (<http://www.coalition.ca/fiches-information/index.html>)

GIASSON, Jocelyne (2011). « La lecture : apprentissage et difficultés ». Montréal, Chenelière éducation.